



J -206...



Billetterie PRINTEMPS ETE :

La fenêtre est courte et chargée de ponts : Du 1^{er} au 15 mai vous pouvez commander. Livraison le 13 juin.

Attention, pour la prochaine il faudra attendre octobre.

Dates :

30 avril 2019 CE
11 juin IDPHSCT
28 juin CE à Rennes

Pour adhérer :

Compléter le formulaire à retourner scanné à : contact@asisa.fr ou RDV sur notre site www.asisa.fr

Nom:.....

Prénom:.....

Société:.....

Courriel:

.....

Cotisation annuel :€

La cotisation annuelle correspond à 0,20% de ton salaire net et est entièrement destinée au fonctionnement (frais d'achats divers, d'édition de tracts, d'informatique...)

Elections

Nous sommes en année électorale, il est donc normal que chaque Organisation Syndicale se prépare et montre son meilleur profil. De notre point vu, la mise en place de l'instance unique (fusion des DP, CHSCT et CE) est la plus impactante.

La proximité et spécificité de chaque établissement devront véritablement être considérées à leur juste valeur. Il est aussi important que les travaux de ces nouveaux Conseils Syndicaux d'Établissements soient au plus proche des salariés.

Imaginer qu'il puisse n'y avoir, dans le pire des cas, qu'un seul CSE UES serait contre-productif. Nous proposerons prochainement à nos adhérents et sympathisants des réunions d'information et de travail sur ces sujets. N'hésitez pas à nous contacter.

Nouvel outil de la gestion du temps

Adieu PERS. Nous apprécions la prise en compte, en temps réel des badgeages et des saisies manuelles, mais nous regrettons de ne pas avoir une vue synthétique du cycle en cours. Notons que le décompte des heures travaillées en négatif peut-être perturbant !!!



Casques téléphoniques

Beaucoup d'entre nous utilisons de manière soutenue le téléphone. L'utilisation d'un casque est un vrai plus. Si le sans-fil apporte de l'aisance, le filaire lui a une bien meilleure qualité sonore, sans interférences, ni ondes.

Le modèle référencé 1749 avec deux écouteurs est anti-chocs acoustiques, il est conseillé par la médecine du travail et par nous. Pensez-y en passant commande.



Sécurité routière

D'un casque à l'autre... En plus d'avoir un impact non négligeable sur notre bilan carbone, nos trajets professionnels sont l'un des plus gros risques d'accidents de nos métiers. En plus d'une sensibilisation des "Gros rouleurs" en voiture, nous avons obtenu que notre Groupe fournisse des outils pour sécuriser les utilisateurs de deux roues (comment s'équiper, quel chemin le moins accidentogène utiliser...). Les utilisateurs de vélo recevront bientôt un mail d'information. Nous espérons que cette communication sera étendue à tous.

Bien que l'utilisation de trottinettes électriques, overboards, gyropodes et autres étrangetés urbaines soient interdites sur la voie publique, n'hésitez pas à vous informer ; nous sommes porteurs de ce sujet : donc à votre disposition, si besoin.



Permanence du Samedi matin

Dans le cadre des prestations que nous offrons à nos collègues en caisses locales et B to B, nous sommes nombreux à travailler le samedi matin. L'entreprise a décidé d'harmoniser les pratiques et de garantir les deux jours de repos consécutifs. Le projet est lancé par la « dénonciation d'usages » à la DEXT. Nous suivrons de près ce dossier et porterons toutes les demandes et remarques que vous nous transmettez.

Juridique

Deux procès sont en cours à l'initiative du syndicat majoritaire contre la direction :

Un pour entrave à l'exercice du droit syndical. L'IRP reproche à l'entreprise de laisser ASISA et le Collectif s'adresser aux salariés.

La démocratie ne permet-elle pas la liberté d'expression ? Ce n'est pas parce que certaines Organisations Syndicales Représentatives ne soutiennent pas le projet d'indépendance, qu'elles doivent interdire aux salariés de s'exprimer, que ce soit personnellement, par la voie d'un syndicat, d'un collectif ou des réseaux sociaux.

L'autre, plus surprenant, concerne les règles de désignation des élus titulaires dans les instances. Règles validées par toutes les OSR et aujourd'hui contestées par l'une d'elles. Dans le cas -peu probable- où elle obtiendrait gain de cause :

Les membres des instances devront-ils être changés ?

Les avis rendus et les accords signés depuis les dernières élections seront-ils caduques ?

Le jeu en vaut-il vraiment la chandelle ? Nous sommes dubitatifs....



Dossier Liberté

Une date, le 01 janvier 2020 a été retenue pour le départ du CMMC.

Il est plus que temps que les salariés de cette Fédération retrouvent un climat de travail apaisé et quelle que soit la stratégie prise par leur direction, qu'ils pensent à leur bien être professionnel.

3 caisses de cette Fédération, par vote, n'ont pas voulu rejoindre le CM11-CIC.

Verrons-nous les premiers points de vente "nouvelle marque" Arkea ? En tout cas nos équipes sont en surchauffe sur ce dossier.

Par effet de bord, le périmètre de l'UES va évoluer et nécessitera de nouvelles organisations, dont celle des IRP.

Le nouveau Conseil du syndicat suite à l'AGE du 25/04/2019 :



De gauche à droite :

Nathalie GUILLAUME

Antoine DEVEAUX

Anne-Sophie BERTHOU

Gildas BESCOND

Audrey LE FLOC'H

Véronique PETITHOMME